



La rédaction de Saint-Brieuc

saint-brieuc@letelegramme.fr

36 rue Saint-Guillaume

@TelegStBrieuc

facebook.com/telegramme.saint-brieuc

FOOT
AMATEUR
BRETAGNE



Plérin

09 69 36 05 29 n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)

Les correspondants locaux

Sylvie Corrot : 06 29 93 65 31 - corrosyl@aol.com

Contactez-nous

Don d'organes : des témoignages forts

Plus de 70 personnes se sont réunies ce samedi à Plérin, autour de l'Arbre de vie planté derrière l'église Saint-Pierre, afin de rendre hommage aux donneurs d'organes. La cérémonie a été l'occasion de rappeler l'importance du geste, salvateur.



Alors que la présidente de France Adot évoquait la greffe qui lui a permis de faire des projets, comme être maman, les parents du petit Pol ont livré un poignant témoignage sur le don, au décès d'un enfant.

Donner une visibilité au don d'organes pour qu'il ne soit plus un sujet tabou. C'est l'objectif porté par l'Association départementale pour le don d'organes et tissus humains, en invitant les communes à planter des arbres de vie. Le docteur Nathalie Deshayes, en charge des prélèvements au CHU de Saint-Brieuc, l'a souligné samedi. « Quand le cas se présente, la difficulté pour nous est que les proches ne connaissent pas la position du donneur potentiel ».

« Une aide dans notre malheur »

Reste alors à convaincre, à assurer du respect du corps et de son intégrité. Ce dont se charge l'équipe de l'infirmière coordinatrice, Christèle Perrigault. « En 2022, sur dix

donneurs potentiels, huit ont été prélevés. Mais au niveau national, le taux de refus reste autour de 30 % », a-t-elle regretté. L'état de sidération des familles devant un décès brutal est aussi source d'indécision. Les Lannionnais Anne-Hélène et David l'ont connu, il y a 22 ans. « Le jour de ses 2 ans, notre fils Pol a été fauché par une voiture. Après une période de coma, il a été déclaré en état de mort encéphalique. Il y a eu pour nous le temps du doute, avant de dire oui au don, pour des enfants dont nous avons pu ensuite avoir des nouvelles. Dans notre malheur, cela nous a aidés », ont-ils témoigné.

Aidées, plusieurs personnes dans le public, samedi, l'ont été aussi.

Telle Chantal, Plérinaise souffrant d'une insuffisance rénale depuis l'âge de 50 ans. « J'étais en dialyse à Saint-Brieuc, trois matinées par semaine, lorsque, le jour même de mes 65 ans, on m'a annoncé la possibilité d'une greffe. Elle a changé ma vie ».

Dépistage des maladies rénales le 31 mars à Plérin

Il faut savoir que le rein est le greffon le plus demandé, avec près de 100 000 personnes en traitement de suppléance en France. Dans le cadre de la prévention de cette maladie silencieuse, des tests gratuits de dépistage d'insuffisance rénale seront proposés, le 30 mars de 9 h à 18 h, dans le hall de l'hôpital privé de Plérin.

PORDIC

Les jeunes footballeurs ont bravé la pluie samedi



Malgré la pluie, les jeunes footballeurs étaient au rendez-vous, ce samedi matin, à Pordic.

Pas moins de 70 enfants, venus des clubs voisins, se sont retrouvés sur le terrain de foot du stade de Pordic samedi dernier. Ils étaient tous venus disputer un

tournoi plateau. Des matchs accrochés dans des conditions pas toujours faciles ont donné du spectacle aux parents et spectateurs présents

autour du terrain. Six éducateurs du club (PBFC) sont présents pour encadrer la catégorie des 7-8 ans (50 enfants) tout au long de la saison.

Au Légué, du linge de seconde main au « Temps d'une escale »

En octobre 2021, Catherine Thierry ouvrait la pièce à vivre de son habitation aux chalands, place Marcel-Beaumont, au port du Légué. L'idée, sous l'enseigne « Le temps d'une escale » qui marquait alors la présence d'une chambre d'hôte : faire un peu de vide parmi la cave de d'Ali Baba de vaisselle et objets qu'elle avait accumulés au fil d'années de chine.

le dessus. Et aussi son goût pour la friperie. « Par conviction, je m'habille en seconde main depuis l'âge de 25 ans. Je me suis aperçue qu'il n'y avait pas de boutique dédiée à Plérin », note-t-elle.

D'où désormais une très large place faite aux vêtements, linge de maison, sacs et accessoires de mode d'occasion. Avec du réassort permanent à mettre en place. « Dès les premiers jours, j'ai été dévalisée ».

L'escale prend son temps

Mais c'était bien mal se connaître. Le goût de la rencontre et de la vente, assorti d'un réseau constitué de copines « vide-armoires », a pris

Pratique

Ouvert les mardis, jeudis et samedis de 14 h à 19 h ; le dimanche, de 10 h à 15 h 30.



Depuis quelques semaines, Catherine Thierry a fait évoluer son offre vers le vêtement de seconde main, mais aussi nappage, linge de lit, de plage...

PORDIC

Samedi, la mairie ouvre ses portes pour montrer ses aménagements

Après plusieurs mois de travaux de réaménagement des espaces et services de la mairie, les Pordicais sont invités à venir les découvrir lors de la matinée portes ouvertes du samedi 18 mars prochain, de 9 h à 10 h 45. Pour rappel, le réaménagement de la mairie, missionné à l'agence UH Architecte d'intérieur de Saint-Brieuc, avait démarré en octobre 2022. Samedi, le public pourra notamment découvrir un nouvel espace d'attente ; les services destinés à la population désor-

mais rassemblés au rez-de-chaussée (état civil, cimetière, élections, urbanisme, éducation, police municipale, etc.) ; des bureaux mutualisés pour les permanences extérieures (Udaf, assistantes sociales, conciliateur de justice, etc.)...

Un café d'accueil sera offert dès 9 h lors de ces portes ouvertes, et la mairie sera officiellement inaugurée à 11 h. À noter que le service état civil sera exceptionnellement fermé.

Absent du dernier bulletin municipal le groupe Pordic Alternative réagit

Tandis que la municipalité de Pordic vient de distribuer « La Pordicaise », la nouvelle version du magazine de la commune, le groupe d'opposition Pordic Alternative, par la voix de Stéphane Hénaff, son président, s'offusque de l'absence, dans cette parution, d'expression des groupes minoritaires. « Nous avons pourtant transmis notre texte en temps et en heure, mais la majorité municipale

ne l'a pas publié. Pourtant la loi (*) oblige la parution dès lors que le magazine évoque les réalisations du conseil municipal. Et c'est bien sûr le cas ! Nous avons donc décidé d'imprimer à nos frais et de distribuer nous-même dans les boîtes aux lettres, « la tribune interdite » des élus de Pordic Alternative ».

* NDLR : Article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales.